Paradoxes sociaux-climatiques : à propos du GIEC.

A la différence des luttes populaires des XIXème et XXème siècles, provoquées par une dégradation visible ou ressentie d’une situation : perte d’un savoir-faire repris et simplifié par les manufacturiers pour domestiquer les ouvriers, ou bien conséquences économiques d’une crise de surproduction, ici le ressenti d’une dégradation n’est pas encore développé, et même il fait l’objet d’un déni.

Par ailleurs, si la dégradation de vie des populations a pu faire l’objet d’études sociologiques, celles-ci ont rarement servi de référence aux révoltés.

Avec le climat, c’est différent, les populations révoltées, encore très minoritaires, se réfèrent essentiellement aux rapports du GIEC – que l’on met en lien avec des phénomènes météorologiques vécus- pour légitimer leur opposition.

Or, il est bon de rappeler ce qu’est le GIEC, comment il est né et ce qu’il préconise, pour essayer de comprendre l’évolution des luttes contre le système.

**11 GIEC : une technocratie particulière.[[1]](#footnote-1)**

Quel paradoxe, en effet, que de voir les écologistes prendre une entité telle que le GIEC comme référence, alors que le GIEC est une organisation totalement intégrée dans le système qu’ils critiquent.

Le GIEC a été créé en novembre 1988, à la demande du G 7, par deux organismes de l’ONU : l’Organisation météorologique mondiale (OMM), et le Programme des Nations Unies pour l’environnement. (PNUE).

**La décision de créer le GIEC a été prise sous la pression de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher, afin d'empêcher une agence de l’ONU, soupçonnée de  « militantisme écologique », de mettre la main sur l’expertise climatique.[]**

On pourrait croire que le GIEC soit l’expression des *« pensées de la classe dominante* », car « *la classe qui est la puissance matérielle dominante de la société est aussi la puissance dominante spirituelle* »[[2]](#footnote-2).

Le GIEC est en effet une technocratie, et qui fonctionne comme une technocratie, car « *elle génère sa propre légitimité, invente un discours qui lui donne raison, et qui a une valeur de paradigme* »[[3]](#footnote-3). Le tout sans aucun contrôle démocratique.

Le GIEC, comme les ONG, bâtit des projets, en l’occurrence scientifiques, à long terme, destinés d’abord à lever des fonds.

Le GIEC n'est pas un organisme de recherche, mais un lieu d'expertise visant à synthétiser des travaux menés dans les laboratoires du monde entier[], en fonction d'un problème précis, pour lequel les États l'ont mandaté.

Cette institution se pose donc, comme un rassemblement d’experts. Or, qu’est-ce qu’un « expert » ?

C’est celui qui est censé posséder la totalité du savoir dans un domaine donné, en l’occurrence le climat. Il représente la rationalité absolue et *« toute mise en doute de ses conclusions ne peut être que la marque de l’irrationalité* »[[4]](#footnote-4). L’expert étant celui qui sait, toute autre personne est culpabilisée et considérée comme ne sachant pas, pire elle est « assistée », elle est en demeure d’accepter cet état d’assistée. Par ailleurs, il faut savoir que l’expertise accompagne la société industrielle, elle participe à une bonne intégration sociale, c’est-à-dire à une acceptation de la société industrielle, comme d’un état naturel (et non point historique), d’une chose allant de soi. Or, comme nous allons le voir plus loin, c’est cette société industrielle qui est la cause des émissions de gaz à effet de serre nocifs au climat, c’est elle qui est la cause de l’ « anthropocène », où pour la première fois, des hommes a un effet sur la biosphère : quel paradoxe donc, que nous soyons obligés de nous appuyer sur les conclusions et les rapports de cette entité !

L’expert est en général au service de l’Etat, mais dans le cas du GIEC, l’originalité est double, il s’agit d’un organisme international, constitué de scientifiques nommés par les Etats et en même temps, ils ont un rôle plutôt critique à l’égard de l’inaction des Etats, et de leur population.

Est-ce que cela signifie que l’oligarchie dominante est maintenant inquiète des impacts de la société industrielle sur le climat ?

Le GIEC, est une structure scientifique, mais dominée par le politique. Ses rapports devraient être sujets à caution. Et pourtant, ses rapports sont alarmants, de plus en plus alarmants, totalement en contradiction avec la volonté –affichée- des Etats qui aimeraient bien pouvoir continuer le « *business as usual* ». C’est sans doute~~,~~ parce qu’il existe une faction « réformiste », consciente qu’il faut se préparer à une gestion durable du désastre que les rapports de plus en plus alarmistes des membres du GIEC sont « tolérés », et que le GIEC est encore autorisé à faire son travail. Mais, c’est aussi à cause de cette position très « technocratique »~~,~~ que ses rapports sont d’autant plus alarmants, car eu égard à la position de consensus du GIEC, ils ne peuvent être qu’a minima, et ne refléter que partiellement l’état de la recherche actuelle.

*« Aucune étude complète n'a été menée à ce sujet ; cependant un questionnaire non publié montre que~~,~~ moins de 50 % des scientifiques sont en accord avec les résultats du GIEC. Une part importante (18 %) d'entre eux considère que le GIEC est conservateur et une autre part importante (17 %) d'entre eux considère que le GIEC est optimiste. Ainsi, la hausse du niveau de la mer est de 18 à 59 centimètres pour le GIEC[ ]; alors que la valeur haute de la fourchette est de 1 à 5 mètres dans la littérature. La désintégration de la calotte glaciaire du Groenland se produira pour un réchauffement global de 1,9 à 4,6 °C[] ; alors que la fourchette actuelle est plutôt de 0,8 °C à 3,2 °C, la banquise[] arctique ne devait pas disparaître avant la fin du XXIe siècle d'après le GIEC[]; elle est en cours de désintégration et selon certains experts devrait disparaître d'ici 2020 à 2030 ».[][[5]](#footnote-5)*

**12 Il faut dire que la politique du GIEC doit tenir compte d’une population majoritairement dans le déni :**

Après la publication de l’Appel du Club de Rome en 1972, aux Etats-Unis et aux RU, les gouvernements *« concluront que la préconisation de stabiliser l’économie mondiale n’est pas fondée* »[[6]](#footnote-6), il n’en sera pas de même au sein des institutions européennes où Sicco Mansholt, commissaire néerlandais préconise en 1972, dans une lettre adressée au Président de la Commission européenne de stabiliser la population mondiale, donner la priorité à la production alimentaire et surtout de réduire la consommation de biens matériels par habitant et d’améliorer la durée de vie de tous les biens d’équipements, la lutte contre la pollution et l’épuisement des matières premières, et même «  *il préconise le remplacement du produit national brut par l’« utilité nationale brute », dans le cadre d’une économie planifiée au niveau européen, qui privilégierait les investissements publics et s’occuperait d’un rétablissement de l’équilibre écologique* »[[7]](#footnote-7).

En France, Georges Marchais[[8]](#footnote-8), Secrétaire Général du PCF, se saisissant de cette lettre, dénonce, à l’occasion du référendum portant sur l’entrée de quatre nouveaux pays dans la Communauté européenne, *« l’existence d’un plan au sein même de « la plus haute instance du Marché Commun », qui viserait à provoquer délibérément « un net recul du bien-être »*. Tous les autres partis de gauche comme de droite s’alignent sur cette position.

*« Tandis que Marchais dénonce la manière dont les technocrates de Bruxelles prétendraient, dans un plan jusque-là gardé secret, organiser un appauvrissement planifié de la population, Paul Huvelin, le président du CNPF, argumente de la nécessité d’une forte croissance économique pour « améliorer le niveau de vie des plus défavorisés », tandis que Raymond Barre reprend les arguments des optimistes technologiques afin de réfuter la nécessité d’une croissance zéro et que Valéry Giscard d’Estaing affirme que c’est la poursuite de la croissance qui doit régler le problème de la pauvreté, et pas la redistribution des richesses* ».[[9]](#footnote-9)

Il en va ainsi du climat au sein des populations, on entend bien que quelque chose ne va pas mais on continue de voter comme avant…

Alors que le GIEC émet des rapports depuis 1990, il a fallu attendre 2000 pour que les médias les rendent publique, c'est essentiellement à la suite du rapport de 2001 et entre 2000 et 2005 que la question de l'existence d'un réchauffement climatique et d'une éventuelle responsabilité humaine, commencent à être traitée massivement[]. C'est également à partir de 2000 que se développe une vive opposition aux conclusions et prévisions alarmistes du GIEC. C'est également vers cette époque que la question climatique entre dans les débats politiques.

Mais là encore, malgré l’apparition et l’essor d’un parti écologique aux scores en dents de scie, et aux alliances très productivistes, très pro nucléaires, la majorité des suffrages continuent de se porter sur les mêmes partis politiques productivistes, pro nucléaires, pro capitalistes à plus de 90% : « notre niveau de vie n’est pas négociable ! »

**13 Les difficultés d’une politique pour sauver le climat et l’humanité :**

Pour combattre les émissions de gaz à effet de serre, il faudrait remettre en cause la société industrielle, en tout cas telle qu’elle existe aujourd’hui. Il s’agit d’une remise en cause radicale de notre mode de vie, et c’est ni plus ni moins qu’un changement de civilisation qui est requis. On comprend les réticences de gens habitués à un certain confort (=on appuie sur un bouton et on a tout et tout de suite). Par ailleurs, on ne voit pas pourquoi on s’opposerait à ce que des pays comme l’Inde et la Chine acquièrent ce même « confort », sans le remettre en cause chez nous. Et en l’occurrence, si l’on estime à 36 millions le nombre de véhicules possédés par les Français, cela reviendrait à diffuser 700 millions d’automobiles dans un pays comme Chine, et plus de 500 millions en Inde ! Soit dix fois plus qu’aujourd’hui !

On imagine les impacts sur les émissions de gaz à effet de serre, et aussi sur la production de pétrole ou de gaz ou encore d’électricité pour faire fonctionner tout cela !

La seule solution étant la décroissance de notre espace écologique qui dévore trop de ressources et émet trop de déchets, cela revient à proposer le rationnement de certains produits, une transformation radicale de notre façon d’habiter et une transition très longue et très difficile jusqu’à la relocalisation écologique et ouverte.

Cela posé dans un contexte de récession, où les « pauvres » se multiplient, la couche moyenne se divise ; mais aussi de « contre révolution technologique » (TV, automobiles, numérique), qui a débouché sur une destruction du lien social en organisant la séparation des gens.

Dans l’histoire, la population française a accepté le principe de rationnement, mais le contexte était marqué par la guerre, comme lors de la deuxième guerre mondiale.

Et pourtant peut-il y avoir d’autre politique que celle de la « *sueur, des larmes et du sang* »[[10]](#footnote-10) ? Oui sans doute, en tout cas, à la différence de l’époque de W. Churchill, les décroissants demandent en plus d’un rationnement international et de la relocalisation, un changement radical de société, et une mise en place de l’autogestion, garantie de plus d’égalité et de mesure.

**2 – L’histoire du GIEC est une suite d’échecs parce qu’il ne remet pas en cause la loi du marché :**

**21 Rio en 1992 : « la maison brule et l’on regarde ailleurs ! »[[11]](#footnote-11)**

En 1992, plus de 178 pays se rencontrent à Rio de Janeiro pour la conférence décennale de l’ONU sur l’environnement et le développement. Elle se termine par la signature de la Déclaration de Rio de Janeiro sur l’environnement et le développement qui donne une définition “officielle” du développement durable. On comprendra vite, qu’il s’agit juste de polluer moins pour pouvoir polluer plus longtemps.

La machine est alors lancée : chaque année, les pays ayant signé la convention sur le climat du sommet de Rio se rencontrent pour trouver des solutions concrètes pour lutter contre le changement climatique : c’est la fameuse “conférence des parties” ou COP, qui prendra place chaque année dans une ville différente. Des acteurs non gouvernementaux y prendront aussi place (ONG, entreprises, villes, citoyens, etc.) afin de « représenter au mieux la société qui doit lutter contre le changement climatique ». Mais en fait, les ONG n’ont aucune influence.

**22 Avant Kyoto :**

La première COP a eu lieu en 1995 à Berlin. Elle fixe pour chaque pays ou région des objectifs chiffrés en matière d’émissions de gaz à effet de serre et de réductions correspondantes à réaliser. Cet engagement chiffré passe par une série de mesures et d’engagements politiques.

La seconde COP s’est déroulé à Genève en 1996. Elle a eu lieu juste après la publication du second Rapport du GIEC (groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat) qui renforce les charges sur les émissions de gaz à effet de serre d’origine anthropique. Il y est déclaré et admis que ~~:~~ “les changements climatiques représentent un danger pour l’humanité”.

**23 Kyoto et sa ratification : le triomphe de la loi du marché !**

En 1997, la conférence des parties se déroule à Kyoto. Pour la première fois dans l’histoire de l’humanité, un protocole contraignant visant à encadrer les émissions de CO2 de plus d’une centaine de pays est élaboré. Les objectifs sont chiffrés : réduire de 5,2% les émissions de gaz à effet de serre planétaires d’ici 2020 en se servant de l’année 1990 comme référence. Pour l’Union européenne, cet objectif se traduit par une baisse totale de ses émissions de 8%. Problème : les mécanismes étudiés sont dominés par la loi du marché, à l’origine de l’explosion des gaz à effet de serre : les permis négociables, les mécanismes de développement propre (MDP), et à la mise en œuvre conjointe (MOC).

**Les permis négociables :**

Il s’agit d’un système de marché de permis d’émission. C’est le principal mécanisme prévu par le Protocole de Kyoto, et visant l’amélioration de l’efficacité « écologique » des systèmes de production les plus polluants.

L’idée est de permettre la revente de permis de polluer par des entreprises les plus efficaces à des entreprises les moins écologiquement efficaces. La marge bénéficiaire, fruit de la revente des permis, reviendra donc dans un premier temps essentiellement à ceux qui amélioreront les structures les moins efficaces et les plus polluantes. Il est donc rationnel que plusieurs pays s’accordent pour maîtriser les émissions de CO2 au meilleur rapport efficacité/prix, c’est-à-dire là où les réductions d’émissions sont les moins coûteuses.

Plusieurs marchés de permis d'émission ont été mis en place à l'échelle d'entreprises, de groupes d'entreprises, ou d'États. Un système européen d'échanges de permis~~,~~ a vu le jour en 2005. À partir de 2008, il devait s'insérer dans le marché mondial prévu dans le Protocole de Kyoto. On a pu voir lors d’une émission sur Arte en 2014~~,~~ que ce système était totalement inefficace, et que le prix de vente des permis n’avait cessé de diminuer.

**Le mécanisme de développement propre : MDP**

Ce mécanisme a été créé dans le cadre du protocole de Kyoto afin de permettre aux Occidentaux de réaliser leurs objectifs en investissant dans des projets dans les pays dits « en développement ». Il est la réponse aux demandes des « pays en développement » (PED) d’un mécanisme financier qui appuie le développement économique en adoptant des méthodes de production plus « propres ». Contrairement à la mise en œuvre conjointe (MOC), qui vise en priorité à lancer des projets de stockage de carbone ou de réduction d’émissions, le MDP s’adresse aux besoins de financement du « développement ». Autrement dit on ne conteste pas la diffusion du « développement » dans le monde entier, cause des émissions, mais on veut le…. »développer » en le rendant moins polluant : polluer moins pour polluer plus longtemps….Comment sous couvert de protection de la biosphère on étend la civilisation industrielle dans le reste du monde.

Les MDP ont représenté 5,4 milliards de dollars en 2006 (508 millions de tonnes économisées). Au total, 8 milliards de dollars ont été générés de cette manière depuis 2002, générant 16 milliards d'investissement global depuis 2002. La Chine et l'Inde sont les deux principaux vendeurs, l'Afrique étant restée largement absente avec moins de 3 % des crédits vendus.

**La mise en œuvre conjointe : MOC**

La mise en œuvre conjointe (MOC) est un mécanisme de financement de projets ayant pour objectif premier le stockage de carbone ou la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il concerne les projets industriels ou forestiers visant à lutter contre l’effet de serre et lancés tout particulièrement par la Russie et les pays d’Europe centrale et orientale. Ces projets permettent de générer des crédits d’émission de gaz utilisables par les investisseurs.

Il faudra attendre cinq ans pour que le protocole de Kyoto puisse entrer en vigueur, c’est-à-dire en 2002, car il fallait que cinquante-cinq pays au moins le ratifient. Il sera officiellement ratifié en 2005 à la COP11 de Montréal.

Cela étant, on peut parler d’un échec, car les deux principaux émetteurs de gaz à effet de serre du monde (USA, Chine) n’ont pas ratifié le traité de Kyoto. Quant aux mécanismes mis en œuvre, ils ne changent rien à la société industrielle et capitaliste à l’origine des émissions superflues de gaz à effet de serre, on essaye de mettre en œuvre des mécanismes respectant les lois du marché, par exemple, sans vraiment toucher aux modes de production, de consommation et surtout aux produits à la forte intensité en gaz à effet de serre.

« *Les chiffres sont éloquents dans les années 1990, alors que le processus d’intégration des marchés s’accélérait, les émissions mondiales augmentaient de 1 % par an en moyenne ; dans les années 2000, une fois les « marchés émergents » comme la Chine pleinement intégrés à l’économie mondiale, la croissance des émissions s’est accélérée de façon catastrophique, atteignant 3,4 % pendant l’essentiel de la décennie. Ce taux s’est maintenu jusqu’à nos jours, si l’ont fait exception de la brève interruption de 2009 dans la foulée de la crise financière.*»[[12]](#footnote-12)

En bref, Naomi Klein rappelle que les émissions de CO2 ont été plus élevées de 61% en 2013 par rapport à 1990 ! La croissance économique détruit la biosphère !

Les marchés d’émission sont pour l’instant un échec, ils ne fonctionnent que mollement et ne sont qu’un cache-sexe des émissions toujours trop élevées.

Le Canada se retirera du protocole de Kyoto en 2011.

**24 Après Kyoto, la COP de Copenhague en 2009 :**

Non seulement les COP sont le reflet de mesures technocratiques, mais encore les accords contraignants ont une échéance très courte. En l’occurrence, les contraintes du traité de Kyoto devaient se terminer en 2010. Une seconde période d’engagement sera prise en 2012 à la COP 18 de Doha, et ce jusqu’en 2020.

On sait que la grande peur des négociateurs est de ne pas réussir à trouver un nouvel accord contraignant qui puisse concerner tous les pays, et notamment les plus émetteurs, comme les USA et la Chine. Ils doivent donc ménager la chèvre et le choux, le GIEC et la religion dominante de la croissance, et ce n’est pas facile, et même de plus en plus difficile…

En 2009, la COP15 de Copenhague a été une grande étape, car elle a bien montré qu’il ne fallait rien attendre des Etats pour résoudre les problèmes. On peut dire que c’est à partir de cette COP que certains ont annoncé la nécessité de « relocaliser » le climat.

Copenhague, ce fut *« le moment où chacun a vraiment réalisé que personne ne viendrait nous sauver. (…) La psychanalyste et climatologue Sally Weintrobe considère cette prise de conscience comme la « contribution essentielle » de ce sommet : un douloureux constat du fait que « les dirigeants ne s’occupent pas de nous (…) qu’ils vont jusqu’à ne pas même se soucier de notre simple survie. »[[13]](#footnote-13)*

Finalement, les États-Unis et la Chine refuseront que leurs objectifs de réduction soient contraignants, mettant à mal une lutte unie contre le changement climatique.

En 2015, pour la COP21 qui se déroulera à Paris, il faudra décider du nouvel accord qui devra remplacer le prolongement du protocole de Kyoto après 2020.

Bref, que ce soit du côté d’une organisation technocratique comme le GIEC ou bien des mouvements écologiques et sociaux pour la mise en œuvre d’une politique permettant d’éviter l’effondrement climatique, force est de constater l’échec pour aboutir.

Le GIEC est prisonnier de la loi du marché, et ses ambitions sont limitées, les mouvements écologiques et sociaux ne sont pas soutenus par les peuples.

Dans ces conditions, l’humanité se trouve devant une situation unique, l’effondrement est calculé, prévu, mais peu de gens s’en soucient, à la différence de la « crise ultime » du capitalisme prévue par Karl Marx, et qui n’a pas eu lieu, on ne voit pas cette fois-ci comment on pourrait en réchapper. La « crise ultime » s’était « réduite » à deux guerres mondiales et à la crise de 1929, et elles s’étaient terminées par l’émergence du poids déterminant des Etats dans la croissance économique, avant sa remise en cause par la « mondialisation ».

Aujourd’hui on fonce dans le mur, les yeux grands ouverts. Certains espérant un nouveau sursaut des Etats pour gérer la catastrophe climatique, mais même cette solution est-elle encore concevable ? C’est d’un enjeu planétaire, concernant la biosphère dont il est question, pas d’une somme d’enjeux économiques nationaux, à la différence de la crise de 1929 par exemple.

1. Le **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat** (GIEC) est un organisme intergouvernemental, ouvert à tous les pays membres de l’ONU. Il « a pour mission d’évaluer, sans parti-pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d’ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au réchauffement climatique d’origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d’éventuelles stratégies d’adaptation et d’atténuation. Il n’a pas pour mandat d’entreprendre des travaux de recherche ni de suivre l’évolution des variables climatologiques ou d’autres paramètres pertinents. Ses évaluations sont principalement fondées sur les publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est largement reconnue ». [↑](#footnote-ref-1)
2. K. Marx, F. Engels « L’idéologie allemande » p. 75 Ed. ES1975 [↑](#footnote-ref-2)
3. Yves Lenoir *« La vérité sur l’effet de serre* » La Découverte 1992. [↑](#footnote-ref-3)
4. Roger Belbeoch « *Experts contre-experts*» Bulletin du réseau pour un avenir sans nucléaire, n° 20, janvier 1989. [↑](#footnote-ref-4)
5. « *Is There agreement amongst climate scientists* ? » Site : jamstec.go.jp [↑](#footnote-ref-5)
6. Elodie Vieille-Blanchard « **A l’ origine des modèles intégrés du changement climatique »**  *Recherches internationales*, n° 89, janvier-mars 2011, pp. 181-211 [↑](#footnote-ref-6)
7. Idem [↑](#footnote-ref-7)
8. Déclaration de Georges Marchais à l’Assemblée Nationale, le 4 avril 1972 [↑](#footnote-ref-8)
9. Elodie Vieille-Blanchard « **A l’origine des modèles intégrés du changement climatique »**  *Recherches internationales*, n° 89, janvier-mars 2011, pp. 181-211 [↑](#footnote-ref-9)
10. Winston Churchill [↑](#footnote-ref-10)
11. Déclaration de Jacques Chirac au sommet de Johannesburg en 2002….depuis ça continue de brûler de plus belle ! [↑](#footnote-ref-11)
12. « *Tout peut changer, capitalisme et changement climatique* » Naomie Klein Ed.Actes Sud. 2015. Le titre anglais a été mal traduit : « *This changes everything*» [↑](#footnote-ref-12)
13. N. Klein, idem ci-dessus. [↑](#footnote-ref-13)